

QUATORZIÈME ANNÉE. VOL. XXVIII, No 15

Samedi 10 Octobre 1898

La  
**SEMAINE RELIGIEUSE**

DE  
**MONTREAL**

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque  
de Montréal.

**PRIX DE L'ABONNEMENT**

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

**ADMINISTRATION**

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue St-Paul.

**Castle & Fils:** 20:Rue:Universite:  
 : MONTREAL : :  
**Vitraux :d' Art:et:Cloches:D' EGLISES**  
 AGENTS POUR: E:CHAMPIGNEULE:&:CIE:France

**Bell Telephone 2235. Blouin, Desforges & Latourelle,**

**PLOMBIERS**

Poseurs d'Appareils à Gaz, Chauffage à Eau Chaude, Vapeur, Basse ou Haute Pression  
 Couvresseurs en Ardoise, Gravois, Métaux, Etc.

**BUANDERIES ET CUISINES A VAPEUR, UNE SPECIALITE.**

Plaquéurs sur Or, Argent, Nickel, Cuivre, Etc.  
 Polisseurs, Graveurs et Vernisseurs sur toute sorte de Métaux.

**520 1/2, RUE CRAIG, Montréal.**

REFERENCES. — Sœurs Grises. — Congrégation N.-Dame. — Bon Pasteur. —  
 Jésus-Marie. — Cathédrale de Montréal. — Eglise de N.-D. de Lourdes. — Pointe  
 St-Charles. — Lachine, etc., etc. — Une attention toute spéciale aux commandes de  
 Clergé et des Communautés Religieuses.

ADOLPHE C. LARIVIERE

RODRIGUE C. LARIVIERE

PIERRE DUBE

**LARIVIERE & DUBE**

MANUFACTURIERS DE

**Cadres, Plinthes, Moulures, Baguettes, Etc., Etc.**

**Tournages et Découpages**

Exécutés avec précision, netteté et goût.

Manufacture : 487 RUE ST-JACQUES ET 12 RUE BLANCHARD

Bureau : 74 rue ST-ANTOINE

Téléphone Bell 1382

MONTREAL



# MACHINES A ECRIRE

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les membres du clergé, et surtout les directeurs de maisons d'éducation, que nous avons l'agence des machines à écrire

**PEERLESS  
DENSMORE,  
PEERLESS,**

**REMINGTON-SHOLES,  
HARTFORD.**

Ces machines sont les plus perfectionnées et peuvent satisfaire tous les goûts, toutes les exigences et toutes les bourses.  
Nos fournitures, telles que rubans pour toutes machines, papier carbone, papiers toile, pupitres, etc., sont garanties supérieures sous tous les rapports.  
Machines de seconde main, en parfait état.

**Fournitures de Miméographe et de Néostyle**

Une visite (ou correspondance) est respectueusement sollicitée.

## CLEMENT & CUSSON

**AGENTS GÉNÉRAUX**

Batisse des Chars Electriques, Cote de la Place d'Armes,  
Téléphone Bell 2065 .....MONTREAL, P. Q.

Catalogues et échantillons d'écriture franco.

## J. B. RESTHER & FILS

**ARCHITECTES**

**BUREAU : Batisse Imperiale 1er etage, No. 13**

**107 RUE SAINT-JACQUES**

Téléphone Bell. 1800.

MONTREAL.

MM. Resther se chargent de plans, devis, et surveillance des travaux, pour construction d'églises, collèges, couvents, etc., etc. Des conditions spéciales sont faites aux corporations religieuses.

MM. RESTHER sont recommandés par plusieurs corporations religieuses importantes.

Tél. Bell 7354.

Tél. des Marchands 216

## JOSEPH COUSINEAU

MARCHAND DE

**BOIS ET CHARBON**

180 RUE LAGAUCHETIERE,

MONTREAL.

(COIN DE LA RUE BEAUDRY)

## Prières des Quarante-Heures

DIMANCHE	11	OCTOBRE	— Ste-Geneviève.
MARDI	13	"	— Ste-Emmèlie.
JEUDI	15	"	— St-Jean de Matha.
SAMEDI	17	"	— Ste-Thérèse.

## Fêtes de la semaine

DIMANCHE	11	OCTOBRE	— 20 P., Mat., B. V. M., d. 2 cl.
LUNDI	12	"	— De la Férie.
MARDI	13	"	— S. Edouard, C. sem.
MERCREDI	14	"	— S. Calixte, P. M., doub.
JEUDI	15	"	— Ste Thérèse, V., doub.
VENDREDI	16	"	— De la Férie.
SAMEDI	17	"	— Ste Hedwige, Vve, sem.

## La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :  
 Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.  
 Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.  
 Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

# LAPRES & LAVERGNE

**Photographes  
attitrés du Clergé**

25% de réduction pour le Clergé et les Communautés Religieuses  
 MM. LAPRÉS & LAVERGNE ont un manteau romain à la disposition de leurs clients.

TELEPHONE 7283      360 RUE ST-DENIS      MONTREAL

# ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

## D'Ornements d'Eglise

**Bronzes et Chasubleries**

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandelliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboures, Ostensoirs et Burettes. Vin de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Clerges approuvés pour le culte par les autorités de l'Archevêché de Montréal.

*Magnifique candélabre br eveté au Canada et aux Etats-Unis,  
sept lumières, pouvant donner au-delà de cent changements diffé-  
rents, aux prix de \$32.50 la paire.*

SPECIALITE POUR AUTEL EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX

**1677 rue Notre-Dame - Montreal**

**DR J. G. A. GENDREAU**

**CHIRURGIEN**



**DENTISTE**

**20 RUE ST-LAURENT 20**  
**MONTREAL**

**EXTRACTION de DENTS sans DOULEURS**  
Par l'électricité et par anesthésie locale.  
**FAUSSES DENTS posées sans PALAIS,**  
**COURONNES en OR ou en PORCELAINE**  
Posées sur de vieilles racines.  
**DENTIERS faits d'après les procédés les plus**  
**nouveaux.**

**Heures de consultations : de 9 a. m. à 6 p. m.**

**Téléphone 2818**

**La Compagnie d'approvisionnement alimentaires (Limitée)**

**87 ET 89 RUE ST-JACQUES, MONTREAL**

Tient constamment un stock des meilleurs assortis destiné à MM. les membres du clergé.

**Vins de Messe, Cierges, Chandelles de Cire**

(Approuvés par les autorités ecclésiastiques de Montréal).

**HUILES d'Olive pour sanctuaire, Veilleuses, Verrines**  
**Encens, Braise Encens, Etc., Etc.**

Envoi du Prix Courant et échantillons sur demande.

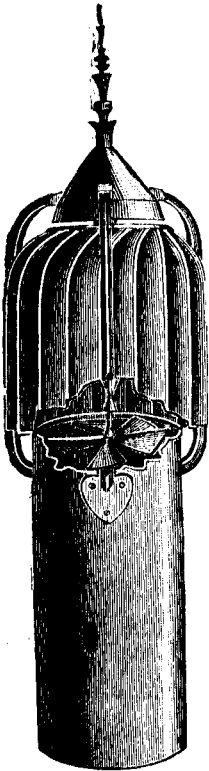
**ROBERT MAISON DE FINANCE**  
**180 rue ST-JACQUES**  
Edifice de la Banque d'Epargne  
**MONTREAL**

Prêts aux Fabriques et aux Communautés religieuses, Consolidation de Dettes, par annuités, avec amortissement. Négociations de Débentures pour Municipalités et Commissaires d'Ecoles. Prêts aux Particuliers, sur hypothèque de Biens-Fonds. A ceux qui ont de l'argent à prêter, j'ai toujours des demandes pour des emprunts à 6 %, intérêt payable semi-annuellement.

# LE VENTILATEUR

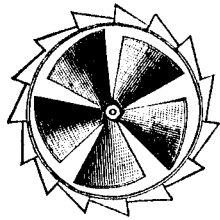
# EOLIEN

(BREVETÉ 26 MAI 1894.)



L'appareil le plus efficace pour la ventilation parfaite des

Manufactures  
Edifices . . .  
. . . Publics,  
. . . Eglises . .  
Maisons . . .  
. . . d'Education,



Résidences . .  
. . . Ecuries,  
Cabinets . . .  
. . . d'Aisance,  
Etc., Etc. . .

Il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse. L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur établit un courant d'air continu et aspire toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc.

Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé par les principaux architectes, est en usage dans un nombre considérable d'usines et de maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS

# Lessard & Harris

PROPRIETAIRES ET MANUFACTURIERS

Aussi : COUVREURS, PLOMBIERS et POSEURS  
D'APPAREILS de CHAUFFAGE.

RÉFÉRENCES :— Séminaire de philosophie de Montréal, Université Laval, les Dames du Sacré-Cœur de Montréal, le Monument National, l'Hospice Gamelin, la Providence du Mile-End, les Sœurs de Ste-Croix, Montréal, et toutes les écoles des Commissaires catholiques de Montréal.

421½. RUE CRAIG. Montréal.

# AND. BRISSET & FILS, 21, 22, 23 RUE GOSFORD, MONTREAL.

Dépositaires des **RR. PP. Trappistes d'Oka,**

Tiennent leur Vin de Messe : par caisse de 12 bouteilles ..... à \$3.00  
 " " " par gallon ..... à 1.25

Reçoivent directement les Vins de France, d'Espagne, etc.  
**VIN DE TABLE** { Par caisse de 12 bouteilles ..... \$ 2.50  
**MONTFERRAND** { Par gallon ..... \$ 0.90  
**(BORDEAUX)** { Par pièce bordelaise de 46 à 48 gallons.....\$40.00

Vins de PORTO, SHERRY, MADÈRE, MALAGA : De \$4 la caisse à \$20.  
 COGNACS, depuis \$6 la caisse à \$18.—LIQUEURS.—BOUGIES blanches et de couleur pour Sanctuaires, etc. Envoi de Catalogues détaillés sur demande.  
 Eaux minérales : Contrexeville, Vittel, etc.  
 Provenance et pureté des produits garantie.

ETABLIE EN 1874

## G. A. LAMONTAGNE & CIE MARCHANDS TAILLEURS

No 1536 Rue Ste-Catherine, *Voisin de la Banque d'Epargne*  
 MONTREAL

Nous accordons au Clergé et aux Communautés religieuses une attention toute spéciale.

SPECIALITÉ : TWEEDS FRANCAIS, ANGLAIS, ECOSSAIS et CANADIENS.

## Marbrerie Canadienne

Granit et Marbre de différentes Couleurs

36 RUE WINDSOR — MONTREAL

## T. ROCHON & FILS

Successors de A. R. CINTRAT

Telephone No 2973. *Marbrier Sculpteur*

Monuments, Pierres Tumulaires, Autels et Devants de Cheminées, Carrelage en Marbre et Mosaïque, etc.

☛ Référence : Archevêché de Montréal.

## D. A. BEAULIEU —

## DECORATEUR

Fabricant de Vitraux peints et en mosaïque

Constructeur et Décorateur d'Autels et de Chaires.

Décorations d'églises, chapelles, résidences, bureaux, statues, bannières religieuses, etc.

Tout ouvrage fait avec soin et dans tous les styles. Satisfaction garantie.

1986 rue Ste-Catherine

# LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

256 & 258, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.

## Ouvrages par l'Auteur des Paillettes d'Or

<b>Livre de piété de la jeune fille</b> , au pensionnat et dans sa famille. 1 beau volume 5½ x 3½ rel. basane noire tranche jaspée.....	0 90
<b>Paillettes d'or</b> . Recueils complets des huit premières séries réunies, en deux volumes reliés toile.....	1 75
Chaque série, (la 9e série est parue) se vend séparément, brochés.....	0 15
<b>Sommaire de la doctrine catholique</b> en tableaux synoptiques, pour servir aux instructions paroissiales et aux catéchismes de persévérance :	
<b>Première partie</b> : Les commandements de Dieu et de l'Eglise.—Les conseils évangéliques.—La conscience.—Le péché. 1 vol. 6½ x 5 broché .....	0 15
<b>Deuxième partie</b> : Le symbole des Apôtres. 1 vol. 6½ x 5 bro.....	1 10
<b>Troisième partie</b> : La grâce, la prière, les sacrements. 1 vol. 6½ x 5 bro.....	1 35
Les trois parties réunies en deux volumes, reliés toile.....	4 00
<b>Après le catéchisme</b> . Cours d'instruction religieuse :	
<b>Première partie</b> : Visites fondamentales de la religion 1 vol. 6 x 4.....	0 50
<b>Deuxième partie</b> : Réponses à quelques accusations contre la religion, 1 vol. 6 x 4.....	0 50
<b>L'auxiliaire du catéchiste</b> . Dictionnaire des mots du catéchiste présentés en tableaux synoptiques 1 vol. 6½ x 5.....	1 00
<b>Le livre de professes</b> , 3 vol. 6 x 4.....	0 95
Le même ouvrage relié toile.....	1 25
<b>Les jeudis du pensionnat</b> , du collège et de la famille :	
<b>Première partie</b> . 1 vol. 7½ x 5½.....	0 75
<b>Deuxième partie</b> . 1 vol. 7½ x 5½.....	1 00
<b>Le petit livre des novices</b> . 1 vol. 6 x 4.....	0 40
<b>Le petit livre des supérieures</b> 1 vol. 6 x 4.....	0 45
<b>De la direction spirituelle</b> à l'usage des communautés religieuses. 1 vol. 6 x 4.....	0 45
<b>Le livre des gardes-malades</b> , à l'usage des communautés religieuses et des sœurs hospitalières, et aussi à l'usage des familles. 1 vol. 6 x 4.....	0 45
<b>De la prière</b> . Ouvrage offert aux novices et aux personnes pieuses du monde. 1 vol. 6 x 4.....	0 15
<b>Le livre de la jeune fille en vacances</b> . 1 vol. 6 x 4.....	0 45
<b>Le vol d'une âme</b> , journal, lettres, notes, souvenirs, poésies d'une tertiaire, par l'abbé Raymon, 1 vol. 6 x 4.....	0 50
<b>Amour et réparation</b> . Le premier vendredi du mois: exercices en l'honneur du sacré Cœur de Jésus, par le P. Bouffier. 1 vol. 6 x 4.....	0 45
<b>Aux enfants de Marie</b> . Les fêtes de la sainte Vierge, et le premier samedi du mois, par le P. Bouffier. 1 vol. 6 x 4.....	0 45



---



---

LA

**semaine**

DE

**Religieuse**

**MONTREAL**

---



---

### SOMMAIRE

I Offices extraordinaires. — II Les écrivains catholiques et l'autorité épiscopale. — III Université Laval. — IV Pèlerinage ecclésiastique à Reims — V Le nouveau Carmel. — VI Congrès Eucharistique d'Orvieto. — VII Avis. — VIII Pensée sur la danse. — IX Aux prières.

---

### OFFICES EXTRAORDINAIRES

Titulaires. — *Dimanche, le 11.* — Solennité des titulaires de Saint-Bruno et de Saint-Placide.

*Dimanche, le 18.* — Fête du titulaire de Saint-Luc; solennité des titulaires de Saint-Edouard à Montréal et à Napierville, de Saint-Calixte et de Sainte-Thérèse.

---

### LES ECRIVAINS CATHOLIQUES

#### Et l'autorité épiscopale

---

**E**N défendant aux particuliers de scruter les actes épiscopaux, en leur défendant d'usurper le rôle de supérieur, (1) Notre Saint-Père le Pape a voulu sauvegarder l'autorité des évêques et rappeler à l'obéissance ceux qui se seraient éloignés de ce devoir.

Or cette autorité des évêques peut s'exercer légitimement d'une foule de manières et sur des questions fort complexes.

Nul doute que nous leur devons respect et obéissance dans les choses exclusivement spirituelles.

Mais il en est d'autres liées aux questions civiles et sociales. Le

---

(1) Lettre à Mgr l'archevêque de Tours.

catéchisme, en effet, nous apprend que Dieu a établi ici-bas deux ordres, l'un temporel, l'autre spirituel, et que ces deux ordres peuvent avoir quelquesfois à se rencontrer sur un même terrain.

La même question peut présenter un double point de vue, un double aspect, l'un appartenant à la religion et à la morale, l'autre au bien purement matériel des peuples, l'un appartenant à l'Eglise l'autre à l'Etat. Qui niera, par exemple, que l'Eglise et l'Etat sont intéressés dans les questions de mariage et d'éducation ?

Est-il permis à un écrivain catholique dans ces questions de s'in-surger contre la direction des évêques ? Peut-il faire une critique des actes épiscopaux dans les journaux ou autres publications ? Peut-il enseigner autre chose que ce que l'épiscopat aurait décidé dans sa sagesse ? Evidemment non.

Ce qu'un écrivain catholique doit faire alors, s'il croit avoir de bonnes raisons de soutenir une opinion contraire à la direction donnée par l'autorité épiscopale, ce n'est pas d'en appeler au tribunal de l'opinion publique, c'est de soumettre immédiatement le différend au Souverain-Pontife. Qu'aux pieds de ce père commun des fidèles, il prouve la légitimité de ses convictions, qu'il invoque, s'il le veut, pour cette fin, l'autorité des congrégations romaines, des conciles provinciaux, c'est son droit et personne ne l'en blâmera. Puis, qu'il s'en tienne ensuite à la direction qu'il recevra d'un tribunal aussi élevé.

L'obligation de suivre la direction des évêques dans les questions mixtes n'est pas moins rigoureuse ; elle a été clairement exprimée dans le cinquième concile provincial de Québec qui d'ailleurs ne fait qu'appliquer à notre province l'enseignement que Pie IX, dans son encyclique « *Inter multiplices*, » adressait aux évêques de France en 1853. « Que les écrivains, (1) obéissent volontiers et de tout cœur aux ordres des évêques et suivent leurs conseils, principalement dans les questions difficiles où il s'agit des relations entre l'autorité civile et l'Eglise, *telles que celles que nous avons dans notre pays.* »

Nous allons plus loin et nous disons que même dans les questions douteuses, c'est-à-dire dans celles où il n'est pas clair, que l'évêque a le droit d'intervenir, s'il survient un conflit entre l'écrivain catholique et son évêque, l'unique devoir de cet écrivain, c'est d'obéir ou d'en appeler au Souverain-Pontife. C'est le Pape qui doit voir si

(1) Décret XXII.

réellement la religion et la morale ne sont pas intéressées dans ce débat, c'est lui qui doit décider s'il n'est question que d'un intérêt purement temporel.

Nos écrivains oublient malheureusement trop souvent, que l'Eglise catholique étant par sa fin, supérieure à toute autre société, possède le privilège de juger si une question lui est pertinente ou non, et qu'il n'est permis à aucun de ses enfants d'en appeler au tribunal de l'opinion publique.

---

## Université Laval

---

**M**ARDI prochain, le 13 octobre, aura lieu l'ouverture des cours de l'Université Laval à Montréal.

La messe du Saint-Esprit sera dite par Mgr Emard, à 9 heures, dans l'église cathédrale.

Et dans l'après-midi, il y aura séance solennelle et publique dans la salle des promotions de l'Université.

---

## PELERINAGE ECCLESIASTIQUE

### A Reims

---

**E** cardinal Langénieux, parlant des fêtes de Reims, disait un jour : « Nous rêverions que les délégations des diverses parties du corps social, les représentations de toutes les forces vives du pays vinssent ici rendre hommage aux bienfaits historiques et à la vertu vivifiante du christianisme. On verrait ainsi que les catholiques, se tenant au premier rang sur tous les terrains de la vie nationale, y veulent jouer le rôle d'agents de justice, de pacificateurs du progrès. »

S'inspirant de cette très juste et noble idée, et la développant, M. l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck, conçut le projet de réunir à Reims, pour y prier et s'y édifier, les prêtres qui voudraient répondre à son appel.

« Le clergé, se dit-il, est une de ces forces vives, une de ces parties du corps social, constituant par lui-même une corpora-

tion qui a ses attributions et ses devoirs. » Il crut, par suite, que le clergé devait avoir sa place à ce rendez-vous de la France chrétienne, tout aussi bien et à une aussi bonne place au moins que les patrons, les ouvriers, les professeurs, les hommes d'œuvres, etc., etc.

Dans ce but, M. l'abbé Lemire envoya une circulaire pour soumettre son projet à ses frères dans le sacerdoce et leur demander leur adhésion et leurs concours — concours de prières et aussi concours d'action.

Dans cette circulaire, M. l'abbé Lemire s'exprimait en ces termes : « Sans examiner telle ou telle œuvre en particulier, ou telle ou telle méthode, et sans engager de discussion de doctrine, les promoteurs de la réunion désireraient qu'on mit en lumière ce qui se fait ou se tente de divers côtés pour favoriser la piété, développer la science, exciter le zèle et augmenter l'union parmi les prêtres français. » Et il était annoncé que, en même temps que le pèlerinage, il y aurait à Reims des réunions où seraient passés en revue et discutés les divers points d'un programme adjoint à la circulaire.

La méthode d'observation était, avant tout, réclamée : des faits, des résultats, des desiderata, voilà ce qui était demandé. Que fait-on, en France ? Que faites-vous dans votre paroisse ou dans l'œuvre qui vous est confiée ? Où avez-vous trouvé exposée la méthode que vous employez ? Quels ouvrages vous ont été utiles ?

Le député d'Hazebrouck avait eu soin, avant toute chose, de consulter ses supérieurs, entre autres S. Em. le cardinal de Paris et S. Em. le cardinal de Reims.

Le premier lui avait dit : « Allez à Reims, Monsieur l'abbé, et vous verrez que tout réussira bien. » Le second lui avait offert la plus généreuse hospitalité. D'autres adhésions épiscopales étaient venues. Mgr l'archevêque d'Aix avait écrit une lettre chaleureuse au président de la commission d'initiative, Mgr l'évêque de Montpellier voulait y être représenté par un de ses prêtres les plus distingués, Mgr l'évêque de Nevers dispensait de la retraite pastorale ceux des membres de son clergé qui prendraient part au pèlerinage ecclésiastique, etc., etc.

Cependant, par un sentiment de délicatesse facile à comprendre, M. l'abbé Lemire n'avait rendu publique aucune de ces

hautes adhésions — pas plus d'ailleurs qu'il ne fit connaître les objections que l'on présentait par ailleurs. Il voulait du travail et non du bruit.

Le travail était en bonne voie, l'œuvre s'annonçait comme devant être de parfaite réussite, lorsque parut, dans les journaux, une lettre de Mgr Isoard.

L'éminent évêque d'Annecy croyait de son devoir de mettre le clergé en garde contre la forme inusitée de la réunion de Reims où, dit-il, « les prêtres seuls seront le clergé de France. » Tout en rendant hommage aux intentions droites des initiateurs, il ne pouvait s'empêcher de voir, dans le lointain, le spectre d'une sorte d'Eglise constitutionnelle.

L'abbé Lemire se hâta de dissiper les craintes du vénérable évêque. Il n'eut d'abord qu'à lui rappeler les termes de la circulaire qui répondent, par avance, aux objections, et il ajouta : « Si ces dangers étaient réels, si quelques prêtres se donnaient effectivement la mission de représenter, en dehors des évêques, tout le clergé de France, s'ils avaient la prétention de rédiger des vœux impératifs à dicter aux évêques, si toute réunion de prêtres aboutissait nécessairement à cela, à cette espèce de presbytérianisme, que Mgr Isoard nous permette de dire que nous n'irions pas à Reims... »

En même temps que cette lettre, paraissait dans les journaux une note où il était dit que le cardinal de Reims ayant demandé « des explications très nettes à M. l'abbé Lemire sur l'esprit et le but de cette assemblée, M. l'abbé Lemire lui a répondu d'une façon très satisfaisante et capable de calmer les inquiétudes que l'on aurait pu concevoir. » La note ajoutait plus loin : « La marche des séances sera d'ailleurs suivie attentivement et fermement dirigée, afin de prévenir toute déviation. »

Il était inévitable que cette échange de lettres et de notes suscitât dans la presse quelques polémiques. Les uns protestèrent contre cet espèce de tutelle imposée aux prêtres, que l'on semblait traiter « en collégiens. » D'autres, par contre, approuvèrent. Le grave *Temps* lui-même alla jusqu'à féliciter Mgr Isoard d'avoir « fait vraiment acte de pasteur veillant sur le troupeau dont il a la garde. »

Ces discussions et d'autres que le défaut de place nous empêche même de citer ne manquèrent pas d'échauffer les esprits

jusqu'alors assez calmes. On était néanmoins parvenu à la veille du pèlerinage ecclésiastique, lorsque eut lieu la publication par Mgr Isoard de lettres personnelles échangées entre Sa Grandeur et l'abbé Lemire. Ce dernier répondit publiquement pour se justifier et se rendre garant de la loyauté et de la droiture d'un de ses frères d'armes mis en cause par l'évêque d'Annecy.

L'exposé des faits qui précèdent devait être relaté pour expliquer l'état d'esprit des prêtres nombreux débarqués à Reims dans la journée du 24 août. Nous, qui avons assisté à cette arrivée, qui avons questionné, nous pouvons affirmer que l'on n'était pas sans quelque appréhension. D'aucuns craignaient, d'autres — il faut bien l'avouer — espéraient un éclat quelconque. On était, semble-t-il, à la merci du moindre incident.

Tout allait dépendre des premières impressions.

Hâtons-nous de le dire, elles furent excellentes, grâce au tact, à l'intelligence de Mgr Péchenard, vicaire général de Reims, chargé, par S. Em. le cardinal Langénieux, de présider le congrès.

Le lundi soir 24 août, après le salut solennel, la première réunion générale a lieu.

Mgr Péchenard prononce le discours d'ouverture.

Après avoir montré comment le pèlerinage ecclésiastique devait avoir sa place marquée à Reims, au milieu de tous les autres, M. le vicaire général ajoute :

« Qui êtes-vous ? Prêtres français, vous représentez la foi du clergé français, son zèle, son labeur, et plus encore ses espérances.

« Que venez-vous faire ? Prêtres, vous venez comme tels raviver votre foi, votre zèle et votre patriotisme au berceau de la France catholique.

« De qui tenez-vous votre mission ? De vous-mêmes. Vous venez, comme le soldat vient sans être appelé par son général, au moment du danger. Mais parce que votre réunion a quelque chose de nouveau, d'insolite, on a manifesté des craintes. Sans doute, il y a toujours des Cassandres prêts à prophétiser la chute du ciel : on n'est pas obligé de croire à toutes leurs prophéties ; mais il y a aussi des Mentors dont il serait imprudent de ne pas suivre les sages conseils.

« D'ailleurs, *fas est et ab hoste doceri*. Nous ne triompherons des préventions que par un excès de sagesse. Si l'on veut que le train en partance arrive à son terme, il faut d'abord aiguiller droit et modérer la vitesse... Agissez ainsi, Messieurs, et ce congrès sera le point de départ d'une liberté conquise. »

Ces paroles furent accueillies par de longs et unanimes applaudissements. Dès cette heure, il était certain d'avance, pour tout observateur un peu au courant des réunions, que le congrès serait calme et respectueux de toutes les opinions et de toutes les autorités, même en gardant une très grande liberté d'allures dans les discussions.

La cause était gagnée.

Le premier acte de la réunion fut une manifestation de respect et d'obéissance à l'égard du Souverain-Pontife, auquel le télégramme suivant fut envoyé :

« Six cents prêtres réunis à Reims, à l'occasion du centenaire, pour conférer sur les moyens d'action sacerdotale sous le haut patronage du cardinal Langénieux, déposent aux pieds de Sa Sainteté leurs respectueux hommages, affirmant leur profond attachement à toutes les directions politiques et sociales du Saint-Père, et sollicitent la bénédiction pontificale pour leur ministère et leurs travaux. »

Le travail effectif du congrès commença dès le lendemain.

On comprendra qu'il nous est impossible de rapporter ici, avec leurs détails, l'ensemble des matières traitées dans cette série de séances qui durèrent chaque jour de huit à dix heures. Il suffira d'en faire remarquer la méthode, l'aspect général et les principales conclusions pour que les lecteurs de la *Quinzaine* en aient une idée nette et précise.

Comme il a été dit au commencement de ce compte rendu, M. l'abbé Lemire avait envoyé dans tous les diocèses de France un questionnaire très complet, auquel il fut répondu par plus de deux cents rapports de longueur et de ton différents. L'abbé Lemire prit la peine de les étudier et de les analyser tous.

Un de nos confrères du *Matin* qui eut l'occasion de l'interroger à ce sujet en obtint de curieuses déclarations : « Je suis étonné, dit en substance le député d'Hazebrouck, de ce que ces rapports contiennent d'esprit d'observation et de profondeur de vues. A part certains dont les auteurs, ayant peu ou point agi

par eux-mêmes, se sont laissés aller à des considérations théoriques ou à des lamentations sur les misères présentes, on peut dire que tous nous apportent l'expression du « vécu. » On sent que leurs auteurs ont fait ce dont ils parlent, que, parfois, ils en ont souffert. Et, chose frappante, ce sont les modestes, les inconnus qui ont donné ! Petits vicaires ou simples curés de village, ils ont essayé seuls de faire quelque chose, souvent y ont réussi, et c'est le résultat de leurs entreprises et de leurs succès — ou de leurs déboires — qu'ils nous apportent. Cela sans phrases, sans prétention, sans recherche de style. L'idée, quelquefois un peu fruste, surgit d'elle-même dans toute sa beauté, sans voile d'apparat. Souvent, en parcourant ces feuilles, je me rappelai le mot de Pascal : « Je pensais trouver un auteur, et j'ai trouvé un homme. »

Tous les rapports avaient donc été lus et analysés. Quand venait le moment de traiter les questions inscrites au programme, l'abbé Lemire faisait la lecture de ses analyses, en citant les passages les plus saillants, et la parole était donnée aux membres de l'assemblée pour présenter leurs observations.

Or, il avait été formellement stipulé que la parole ne serait accordée à chacun que pour cinq minutes. Cela pouvait gêner quelques habitués des congrès ordinaires, orateurs ou discoureurs de profession qui n'avaient plus là l'occasion de placer leurs périodes ronflantes. Mais cette méthode était nécessaire pour la marche active du congrès ; elle était, de plus, avantageuse pour tous, auditeurs ou orateurs. En cinq minutes on peut dire bien des choses, lorsque l'on a eu soin de préparer ses arguments : et ce laps de temps forcément restreint poussait à cette préparation, comme il obligeait à la simplicité de l'expression. Certains, en effet, plus habitués au ton conventionnel du sermon, ne pouvaient s'empêcher de le prendre et se perdaient en phrases monotones et creuses : rappelés à l'ordre, ils parlaient comme ils pensaient et présentaient des idées neuves et originales dont tous avaient à faire leur profit. « Des faits, des idées, avait dit l'abbé Lemire, et non des phrases et des discours. » Il en fut ainsi.

Quelle pourrait être la dominante de ce concert d'idées où chacun apporte une note différente d'un coin opposé de la France ?



De l'aveu de tous, c'est l'apparition d'un esprit, d'un caractère particulier, dénotant, chez la majorité, une vue plus nette, plus juste des temps actuels. On s'abstient des criaileries inutiles contre des adversaires réels, il est vrai, mais que ces sortes d'attaques n'atteignent pas, pour entrer dans une voie de réformes utilitaires, pratiques, et appliquer, le cas échéant, une méthode de combat plus moderne.

Voyons-en quelques exemples en particulier.

Faut-il signaler la discussion sur la gratuité des places et des chaises dans les églises, réclamée par tous ; sur le plus d'éclat à donner aux mariages gratuits, aux baptêmes des pauvres, et l'adoption d'un catéchisme unique dans toute la France ? Cette dernière réforme serait, on l'avouera, des plus utiles à une époque où les déplacements sont très fréquents pour les familles d'ouvriers, de militaires, de fonctionnaires. On ne sera pas étonné qu'elle ait retenu quelque temps l'attention du congrès.

La prédication fait naître une série d'observations intéressantes : on estime généralement qu'il faudrait sortir du convenu que l'on apporte depuis trop longtemps dans les sermons, les rendre plus modernes de forme, les mieux adapter aux divers auditoires, traiter certaines questions un peu négligées ou sans objet jusqu'ici. D'aucuns voudraient — ont-ils tort vraiment ? — qu'il fût permis à l'orateur sacré, comme il l'est à tous autres de la tribune parlementaire, du barreau ou des clubs, d'apporter des notes qu'il consulterait. D'autres demandent qu'il soit permis et même exigé de lire en chaire textes et citations pour ne pas s'exposer à les déformer, etc., etc.

Est-ce à dire que toutes ces idées ne rencontraient pas de contradicteurs ? Non, assurément. Mais chose curieuse à constater : certaines, dont l'apparition semblait offusquer quelques esprits au commencement du congrès, étaient à la fin acceptées facilement, et même défendues par ces mêmes esprits.

Il s'opérait vraiment un travail à mesure que s'agitaient les questions.

C'est ainsi qu'après la lecture d'un travail fort documenté de M. l'abbé Delahaye, curé de la Chapelle-Saint-Mesmin, sur les instituteurs et institutrices laïques, on chercha s'il n'y aurait pas avantage pour la religion à faire entrer les jeunes gens et jeunes filles à la foi solide dans les écoles normales afin qu'ils devien-

ment plus tard des institutrices et des instituteurs chrétiens. On mit aussi en garde les prêtres contre les inconvénients qu'il y aurait à manifester un certain ostracisme systématique à l'égard des élèves des écoles laïques, que des gens au zèle mal éclairé considèrent trop souvent comme des enfants damnés par avance et sans rémission.

De telles idées n'auraient pas été développées dans une assemblée du clergé, il y a quelques années, sans soulever un *tolle* presque général. Elles le furent, cette fois, et admises par la majorité.

Il en alla de même pour la question du service militaire imposé aux séminaristes.

L'abbé Lemire lut une lettre par laquelle un séminariste devenu caporal proteste contre cette idée « très désastreuse » que le séminariste-soldat doit « carotter » le service. Cette lettre, fort curieuse, se termine ainsi :

« Que les séminaristes comprennent donc qu'ils représentent devant l'armée, c'est-à-dire devant la nation, l'Ordre sacerdotal tout entier. La mesure de l'estime qu'ils mériteront sera la mesure de l'estime que les jeunes gens, leurs compagnons d'armes, porteront plus tard au clergé de leur paroisse. Ce sentiment de responsabilité doit contribuer à leur faire supporter allégrement l'épreuve d'un an que la loi leur impose. »

Il serait impossible de redire quelles acclamations saluèrent ces nobles paroles ! Aussi, est-ce à l'unanimité que fut voté le vœu suivant :

« Le congrès, déplorant la loi militaire, mais constatant qu'il faut la subir, demande qu'on s'y soumette noblement, et que les séminaristes-soldats soient toujours les premiers à faire leur devoir, et qu'ils ne se laissent pas aller, étant au service, à demander sans cesse des exemptions ou des congés. »

Il n'est pas jusqu'aux associations de piété dont on n'ait réclamé une certaine transformation. Laissons aux patronages, aux Enfants de Marie, leur caractère de réunions pieuses, mais lorsque les circonstances s'y prêteront, joignons aux conseils pour la conduite de l'âme des conseils pour la conduite de la vie temporelle : faisons des chrétiennes pour le ciel, mais formons aussi de bonnes ménagères pour les familles de l'avenir.

Semblable demande a été formulée en faveur des patro

nages et associations de jeunes gens, où l'on voulait voir introduire à côté du chant des cantiques, du jeu de billard ou de boules, l'étude des questions ouvrières, les idées de prévoyance, de secours mutuel, etc.

Toute cette partie des discussions, comme celles relatives à la question sociale proprement dite, a donné lieu à un échange de vues fort élevées. La variété des idées des représentants des différentes écoles sociales catholiques s'est fondue dans l'unanimité des résolutions pratiques inspirées par les Encycliques de Léon XIII. Ceux qui craignaient, à ce sujet, des écarts de doctrine ou de conduite, avaient trop oublié qu'un même esprit animait tous les congressistes, à savoir l'amour vrai du peuple.

Aucune dissonance ne s'est produite quand on a décidé que le prêtre devait pratiquer de plus en plus ce que l'on a appelé le *devoir social*, se mêler davantage au peuple, en particulier dans les réjouissances patriotiques, s'identifier avec lui.

Dans cette ordre d'idées, le congrès a insisté sur la nécessité pour les curés de campagne de pousser leurs paroissiens agriculteurs à étudier le côté théorique de leur profession. On a jugé qu'il serait bon que les curés pussent les guider dans cette étude, en utilisant les dimanches à cet effet. Mais, a-t-on ajouté, il faut que les pasteurs se mettent en mesure, par leurs études, de se montrer à la hauteur de leurs désirs et de leurs besoins, comme il serait avantageux de mieux adapter l'heure des offices aux nécessités des milieux et des gens.

« Ne sera-t-il pas doux, a dit quelqu'un, pour le cœur des prêtres, de se mêler plus intimement à cette vie du peuple ouvrier ou campagnard, dont la plupart d'entre eux sont issus? » Car — et le congrès l'a hautement regretté — les classes riches ne donnent plus guère leurs enfants à l'Eglise. « Quand elles le font, a dit Mgr Péchenard lui-même, elles semblent les diriger vers les ordres religieux, comme si elles redoutaient pour eux la vie pleine de misère et d'ennui du curé de campagne. »

A ces méthodes nouvelles d'action, doivent correspondre des méthodes nouvelles de formation sacerdotale. Le congrès s'en est également occupé. Les rapports relatifs à ces questions étaient fort nombreux : tous, comme les congressistes, d'ail-

leurs, étaient unanimes à demander une meilleure adaptation des études à notre temps et à notre pays. Sans méconnaître les améliorations qui déjà avaient été apportées dans ce sens par les éducateurs du clergé, on désirerait qu'il fût fait, dans les grands séminaires, des cours de droit civil, de droit pratique, de comptabilité, des cours sur les lois civiles-ecclésiastiques, sur le Concordat, sur la loi militaire, sur l'agriculture, l'hygiène, etc., etc. On vota spécialement sur la restauration, dans leur intégrité, des études de droit canonique « dont l'abandon, a dit Mgr Péchenard, a été l'asservissement de l'Eglise. »

A l'appui de cette discussion forcément écourtée dans les séances ordinaires, M. l'abbé Lacroix, aumônier du lycée Michelet, a prononcé, en séance générale, un discours sur *le clergé et la science*. Il voudrait que le clergé allât plus loin et que — demande hardie — on obligeât tous les élèves des séminaires à se préparer au baccalauréat, comme cela est exigé des candidats aux carrières libérales et des futurs ministres protestants. Enfin, il réclame que les prêtres se fassent, à l'exemple des professeurs d'Oxford et de Cambridge, les missionnaires de la science, qu'ils organisent partout, au profit du peuple ouvrier, des conférences scientifiques et littéraires. Ils verront combien cet apostolat dissipera rapidement les malentendus et leur vaudra les chaudes sympathies du peuple.

Il se peut que, dans ce compte rendu trop bref de ces longues heures d'étude et de travail, certains détails aient été omis ; néanmoins, nous croyons avoir fidèlement et assez complètement dépeint la physionomie de cette assemblée.

On semblait craindre que ce ne fût une réunion de démocrates, de socialistes. « Cela ne sera pas, » avant dit l'abbé Lemire dans la séance préliminaire. Et ce ne fut pas.

On redoutait l'éclosion d'une Constituante, la naissance d'un nouveau clergé constitutionnel, réfractaire à l'autorité épiscopale. Et Mgr Péchenard, dans la séance de clôture, s'adressant au cardinal Langénieux, se plut à reconnaître l'esprit de modération et de respect qui avait animé les congruissistes, et se porta garant que, dans toutes les discussions, pas un sentiment ne s'était élevé qui ne pût être avoué et dont tous les évêques ne pussent être fiers.

Ce à quoi l'éminent cardinal répondit par de bienveillantes

paroles, puis il donna aux huit cents prêtres présents la bénédiction du Pape, qui l'en avait chargé par dépêche spéciale.

Ainsi se termina ce congrès de prêtres qui fut suivi par l'opinion tout entière d'une attention marquée.

Il semble presque superflu de conclure par l'exposé des résultats d'une semblable réunion. Aux esprits attentifs ils ont apparu à la lecture des travaux et des résolutions.

Huit cents prêtres étaient là, venus des quatre coins de la France : (aucun diocèse, en effet, qui ne fût représenté). Sans doute, ils n'étaient point délégués officiels, mais ils reflétaient l'opinion, les labeurs, les espérances du clergé français. Ils ont dit, et pour eux et pour leurs confrères, et par leur présence et par leurs discours, que le clergé français était fidèlement soumis et de cœur et de fait aux décisions et aux conseils du Souverain-Pontife. Ils ont prouvé que le clergé français avait compris les aspirations de son temps et qu'il savait y conformer son zèle et son apostolat. Ils ont montré que le clergé français n'avait point perdu, quoiqu'on en ait dit, cet esprit de sagesse et de sainte habileté qui avait fait sa force dans le passé et qui peut lui assurer, pour l'avenir, de nombreuses victoires. Ils se sont enfin, mutuellement édifiés, encouragés par le récit de leurs efforts, et ils sont partis, emportant chez eux, pour les communiquer aux absents et en profiter eux-mêmes, des idées à forme nouvelle, dont l'application sage et intelligente fera, ici-bas et là-haut, le bonheur des enfants de l'Eglise et de la Patrie.

(*La Quinzaine*). — PAUL FRSCH.

## Le nouveau Carmel

**D**IMANCHE prochain, le 11 octobre, de 2 heures à cinq de l'après-midi, il sera permis au public de visiter en détail le nouveau couvent des Carmélites.

Les religieuses se feront un devoir d'offrir au ciel des prières ardentes en faveur des personnes qui profiteront de cette occasion pour déposer une petite aumône destinée à l'achèvement de la chapelle du monastère.

## CONGRES EUCHARISTIQUE D'ORVIETO

### Miracle de Bolsena — Une hostie sanglante

**E** quatorzième Congrès eucharistique vient de se tenir à Orvieto. Plus de deux mille prêtres et laïques s'y sont rendus de toutes les parties de l'Italie. Son Em. le Cardinal Parocchi a présidé les fêtes et en particulier la magnifique procession qui s'est déroulée dans les rues de la ville.

Nous croyons intéressant pour nos lecteurs de leur donner quelques détails sur le miracle du corporal de Bolsena, conservé à Orvieto.

En 1263, un prêtre allemand tourmenté par des doutes sur la présence réelle avait entrepris le voyage de Rome. Se trouvant à Bolsena, il voulut célébrer la messe à l'autel de sainte Christine érigé dans un ancien temple païen que la piété chrétienne avait consacré à la vierge martyre. Pendant le saint sacrifice, au moment de diviser l'hostie il la vit tout à coup, sous sa main, se changer, en chair vive et laisser échapper des gouttes de sang. Toutefois, la partie, qu'il touchait de ses doigts conservait l'apparence du pain, « comme pour attester, » dit la Revue du *Très Saint-Sacrement*, répétant une observation de saint Pierre Damien, « que cette hostie, si subitement changée dans sa forme extérieure, était bien celle qui, peu d'instants avant, cachait sous le voile des accidents le corps et le sang de Jésus-Christ. »

Cette transformation miraculeuse et le sang qui coulait sur le corporal, avaient, à la fois, subi de crainte et rempli de bonheur le célébrant privilégié. Son émotion redoubla, lorsque, dans les gouttes de sang qui couvraient le linge sacré, il aperçut les adorables traits du Sauveur couronné d'épines. Il dut interrompre le saint sacrifice et emporter l'hostie miraculeuse ; et le sang divin s'en échappait si fortement que durant le court trajet de l'autel à la sacristie, plusieurs larges gouttes tombèrent sur les dalles.

A Orvieto résidait à ce moment le Pape Urbain IV. Instruit par le prêtre allemand du miracle opéré, Urbain immédiatement délégua deux docteurs à Bolsena, pour y procéder à une

enquête. L'un d'eux était saint-Thomas d'Aquin, l'autre saint Bonaventure.

Quelques jours après, l'hostie miraculeuse, avec le corporal sanglant et quatre purificateurs également rougis du sang divin, était solennellement transportée à Orvieto, où sous la présidence du Pape lui-même, elle fut placée, enveloppée d'une bourse d'or et d'argent, et enfermée dans une cassette, en la cathédrale de Sainte-Marie.

Le 11 août 1266, c'est-à-dire peu de mois après, le Pape datait d'Orvieto la bulle instituant la Fête-Dieu dans l'Eglise universelle.

On conserve également à Orvieto, dans l'église des Dominicains, le crucifix miraculeux qui, pour approuver l'office du Saint-Sacrement composé, sur l'ordre d'Urbain IV, au même temps par saint Thomas d'Aquin, daigna faire entendre au saint docteur ces paroles : *De corporis mei sacramento recte, Thomas, scripsisti.* — Du sacrement de mon corps, Thomas, vous avez bien écrit...

Le miracle de Bolsena a eu son retentissement à travers les âges. A Orvieto, le 13 juin 1623, le corporal, illuminé du sang divin, mais jusque-là caché dans le reliquaire, était exposé à la vénération des fidèles ; tout à coup, aux yeux des assistants émerveillés, la Sainte Face du Christ apparut dans les gouttes de sang. Le 17 avril 1693, à Bolsena, on prenait mesure, afin de les sortir d'un marbre précieux, des dalles sacrées où l'Hostie sainte avait laissé coulé le sang divin ; au lendemain du miracle, on les avait levées avec soin du pavé de l'église et, depuis lors, précieusement conservées. Un jeune ouvrier français, qui était présent, déclara, tout ému, qu'il apercevait, dans une goutte sanglante, une figure d'enfant. Quelques jours après, tandis que le cardinal Melini, évêque d'Orvieto, après avoir célébré le saint sacrifice à l'autel du miracle, interrogeait le jeune homme, on vit clairement apparaître au milieu de la goutte de sang, les traits du Sauveur Jésus, couronné d'épines.

Le Congrès s'est terminé par une splendide procession à laquelle assistaient plus de quarante évêques. On y remarquait un groupe de moines grecs basilien conduits par l'abbé mitré de Grottaferratta qui la veille avait prononcé un éloquent discours sur l'union des Eglises et l'efficacité de la prière pour hâter cette union.

## AVIS

Mercredi prochain, le 14 octobre, auront lieu à Boucherville les cérémonies de la bénédiction du nouveau presbytère, ces cérémonies seront présidées par Mgr l'évêque de Valleyfield.

MM. les membres du clergé sont tous cordialement invités à cette fête par M. le curé de Boucherville.

Le bateau part de la traverse de Longueuil à 10 heures du matin, et quitte Boucherville à 4 heures de l'après-midi, pour revenir à Montréal.

## PENSÉE SUR LA DANSE

**J'**AI pris la résolution de ne plus valser et de me méfier encore plus des vieux garçons que des jeunes gens... Quand ce vieux dégoûtant de Dugit m'a dit ce qu'il m'a dit à l'oreille, j'en ai été déracinée ! Mon confesseur avait bien raison : « Vous me demandez si vous pouvez danser ? mon enfant, c'est moi qui vous le demanderai à votre retour, et je sais bien ce que votre conscience honnête et droite va me répondre. En attendant, si vous dansez, suivez le conseil de saint François de Sales et, tout en faisant la petite marionnette, pensez aux mourants et à l'enfer. » J'ai suivi son conseil, quoi qu'il ne fût pas précisément folichon. J'avoue qu'il m'a été utile ; il m'a sauvée. Je sais bien maintenant ce que je vais répondre à mon Père spirituel : « Mon Père, ne permettez la danse à une jeune fille que lorsqu'il vous sera impossible de faire autrement, et mettez-y pour conditions : 1<sup>o</sup> Qu'elle ne cesse de penser à l'enfer ; 2<sup>o</sup> qu'elle ne danse qu'avec le cavalier qui lui répugne, qui l'agace, qui l'indigne, qui la dégoûte ou tout au moins qui lui soit indifférent. »

« C'est une drôle d'idée tout de même : espérer arriver en paradis, vers la Sainte Vierge et les Anges, vers Jésus crucifié, en robe basse, aux bras d'un cavalier tout calamistré, accompagné de piano, musique de Strauss. UNE JEUNE FILLE.

## AUX PRIÈRES

M. l'abbé Bourgoïn, vicaire au Sacré-Cœur, Montréal.

Fr. Valentin Rétéra, Saint-Troud, Belgique.

M. Hercules Bourassa, Montréal.



# THE CHANTELOUP Manufacturing Co.

Successors de E. Chanteloup

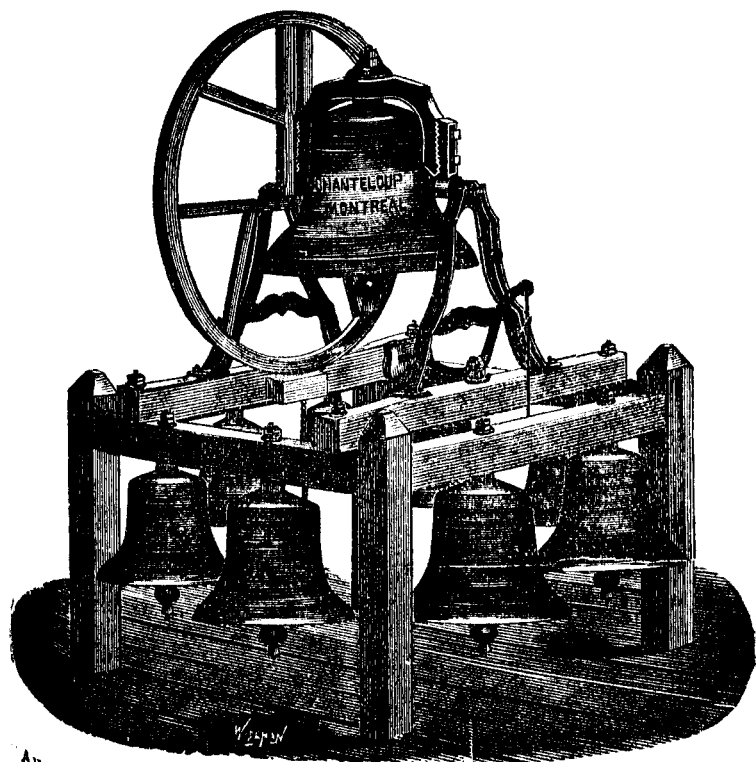
## Manufacturiers de CLOCHES

Pour Eglises, Couvents, Ecoles, Universités, Collèges, Hôtel-de-Ville, Alarmes pour le Feu, Cadrans dans les tours, Manufactures, etc.

Suspendues avec les meilleurs jougs à équilibre. Chaque Cloche est garantie.

Les cloches que nous manufacturons sont du plus pur alliage et ne sont pas surpassées pour l'ampleur et la richesse de sons, la forme et les propriétés acoustiques.

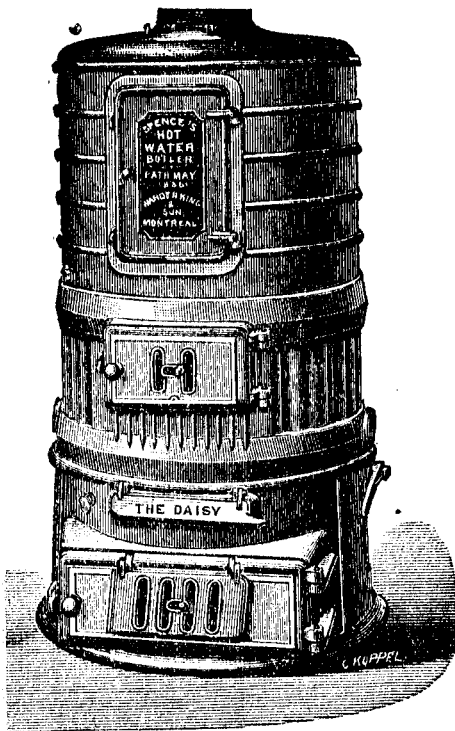
Plusieurs centaines en usage dans tout le pays



Aussi : LITS EN FER pour Couvents, Collèges Hopitaux et institutions religieuses.  
OUVRAGE EN FER, cuivre, etc., exécuté soigneusement et à bonnes conditions.  
FOURNAISES, appareils de chauffages, etc.  
CONDITIONS SPECIALES pour le clergé et les communautés religieuses.

587 A 593 RUE CRAIG, MONTREAL

# FOURNAISES A EAU CHAUDE



## “Daisy”

— DE —

### 12 GROSSEURS

### DIFFÉRENTES

POUR L'USAGE DES

Collèges, Couvents,

Eglises,

Ecoles publiques,

Edifices

— ET —

Résidences de toutes  
sortes.

ASILE DES ALIÉNÉS.—(Hospice Saint-Jean de Dieu).

MM. WARDEN KING & SON,  
MONTRÉAL.

Longue-Pointe, P. Q., 9 avril 1891.

MESSIEURS. — Nous avons actuellement en service dans les bâtisses de l'asile de la Longue-Pointe, quatorze de vos fournaises à eau chaude “DAISY” No 8. Durant l'hiver dernier, qui fut long et rigoureux, elles nous ont fait un bon service, étant économiques et faciles à diriger. Durant les vingt années passées nous sommes servis de différentes fournaises, et nous n'hésitons pas en disant qu'aucune ne nous ont donné la satisfaction et les résultats que nous avons eus avec la fournaise “DAISY”; aussi la recommandons-nous en toute confiance aux personnes qui auraient besoin de fournaises à eau chaude, soit pour grandes ou petites bâtisses.

Votre dévouée,

SR THÉRÈSE DE JÉSUS,  
Supérieure provinciale.

**Demandez nos catalogues.**

## WARDEN KING & SON

637, rue Craig, Montréal

# NAPOLEON BOURASSA

S'OCUPE AUJOURD'HUI

D'Architecture religieuse, Plans d'églises. de Chapelles, etc.

Residence : No. 3, RUE DU PALAIS

**SAINT-HYACINTHE**

NOTA. — Tout projet de ce genre qu'on voudrait lui confier, devrait lui être soumis au moins six mois avant sa mise à l'œuvre.

---

## JAS. WALKER & CIE

MARCHANDS EN FERRONNERIE

236 et 243 Rue St-JACQUES et 543 Rue CRAIG

**MONTREAL**

Possèdent fournitures pour constructeurs, meubliers et bourreurs.

Une attention spéciale est donnée aux commandes du clergé.

120 — TELEPHONE BELL. — 1127

---



# MAURICE PERRAULT

**ARCHITECTE**

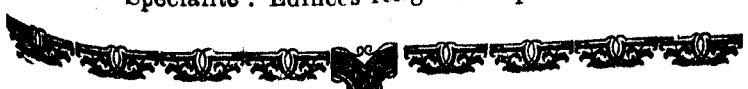
97 RUE ST-JACQUES

Banque du Peuple

Telephone 696.

MONTREAL. Can.

Spécialité : Edifices religieux et publics.



# AUX MESSIEURS DU CLERGE VIN DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos Vins de Messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi Huile d'Olive pour lampe de sanctuaire ainsi que Cierges approuvés.

**HUDON, HEBERT & CIE**, Importateurs de Vins et Liqueurs en Gros  
41 RUE ST-SULPICE ET 22 RUE DeBRESOLLES MONTREAL

## B. E. MCGALE PHARMACIEN

2123 RUE NOTRE-DAME

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.  
" 5 " à 6 " "  
" 8.30 " à 9.30 " "

MONTREAL

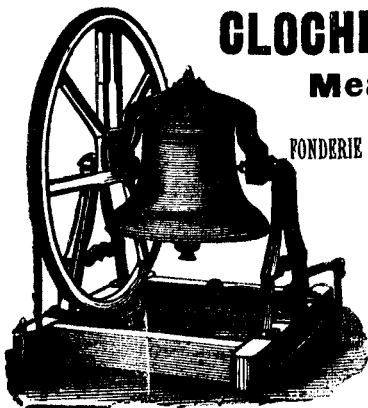
## VIGNOBLES CANADIENS Comté d'Essex Ontario

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec.  
Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

**ERNEST GIRARDOT & CIE**, Propriétaires  
SANDWICH, Ont.

Nos vins sont aussi en vente chez MM. P. J. MONTREUIL, Lévis, P. Q. et L. J. TREMPE. Sorel, P. Q.



## CLOCHES POUR EGLISES

**Mears & Stainbank**

Etablis en 1570

FONDERIE DE CLOCHES DE WHITECHAPEL, (LONDRES, ANG.)

**Meneely & Cie**

Etablis en 1826

WEST TROY, N. Y.

**HUGH RUSSELL**  
AGENT

185 rue ST-JACQUES  
Temple Building, MONTREAL

# Pharmacie



# Laviolette & Nelson

1605 RUE NOTRE-DAME

COIN DE LA RUE ST-GABRIEL

MONTREAL

*Propriétaires des Poudres Anti-Rhumatismales du Dr Nelaton.*

*Prescription pour le Rhume du Dr Nelson.*

*PATE du Dr CHEVALIER à la Gomme d'Epinette et au Baume de Tolu*

## F. ED. MELOCHE

Professeur à l'École des Arts de Montréal

Médaille à l'Exposition de Chicago, (1893)

### DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS

ARCHITECTURE — PEINTURE

*References : Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les église de N.-D. de Bonsecours, Ste-Cunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P. Q., Winnipeg, Tignish, I.P.E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent du Sault-au-Récollet.*

TELEPHONE BELL 6478 Plans, Devis, Estimes et Expertises.

Domicile et Ateliers : No 184 rue Berri, Montréal.

## JOS HUSBERAU

PLOMBIER, FERBLANTIER  
Poseur d'Appareils à Eau Chaud  
de, Couvertures, Etc.

No 46, rue Ste-Marguerite, Montréal.

## CHARLES A. BRIGGS

### CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc.

2097 RUE NOTRE-DAME.

# PHOENIX DE LONDRES

## CIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Fondée en 1782.

Succursale Canadienne établie en 1804.

Réclamations payées pour dommages résultant de l'incendie depuis l'établissement de la Compagnie : Plus de \$100,000,000.

Bureau Principal ; No. 35, rue St-François-Xavier, Montréal.

PATERSON & SON, Agents Généraux

SIMÉON MONDOU,

G. A. RAYMOND & CIE,

} Agents de la Section Française.

# LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE  
Actif \$30,000.00

Wm. TATLEY, agent général

E. HURTUBISE et A. ST-CYR, agents du département français

Bureau principal : Coin de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dame

## O. DEGUISE

ENTREPRENEUR

BRIQUETEUR

28 rue MONTANA

M. O. DEGUISE se charge d'exécuter promptement tout travail en briques et en ciment à des prix modérés.

Tel. Bell 7188

# Vins de Messe !

NOUS OFFRONS A MESSIEURS LES MEMBRES DU CLERGE

Un assortiment complet de

VEILLEUSES, HUILE OLIVE pour Sanctuaire

VINS DE MESSE de Qualité Supérieure.

Nous ne demandons qu'un essai. Ecrivez pour prix et échantillons

LAPORTE, MARTIN & CIE, No 72 a 78, rue St-Pierre, - Montreal.

ÉPICIER EN GROS

TELEPHONE BELL, 3040. TELEPHONE DES MARCHANDS 704.

## F. LEFEBVRE & CIE

Peintres-Décorateurs

MAISONS ET ENSEIGNES

Coloriage, Imitation et Tapissage. Lincrusta Walton une spécialité

103 RUE MANSFIELD, MONTREAL

Nous avons décoré un grand nombre d'églises, parmi lesquelles : l'église de la Nativité, Hochelaga, St-Antoine, St-Gabriel, Lachine, la chapelle du séminaire de philosophie à Montréal etc., etc.

# E. D. COLLERET, Ferronneries Coffres-Forts

PEINTURES, HUILES. ETC.

522½ — RUE CRAIG — 522½

Téléphone Bell 1638.

MONTREAL

# VICTOR THERIAULT

## Entrepreneur de Pompes Funebres

TOUJOURS EN MAINS :

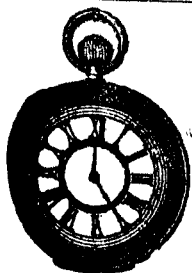
UN GRAND ASSORTIMENT DE CORBILLARDS

A vendre à des conditions très faciles.

16½ ET 18 RUE ST-URBAIN, MONTREAL

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.



## A. MONGEAU

.. Horloger ..

BIJOUTIER, OPTICIEN

Et Graveur Général

42, RUE ST-LAURENT

Entre les rues Craig et Vitré

MONTREAL

## A. PALASCIO MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Meubliers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

" AU BON MARCHÉ "

## MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

IMPORTATEUR DE

(Etabli en 1870)

Marchandises Françaises Anglaises et Américaines,

Tapis et Fournitures de Maison.

Specialites : PRELARTS, 4, 6 et 8 verges de large

Prix spéciaux pour Couvents, Collèges et Communautés religieuses.

1883 et 1885 RUE NOTRE-DAME - MONTREAL

## N. SIMONEAU ELECTRICIEN

— PRATIQUE

Bureau : 2151 rue Notre-Dame - Montreal

Longue expérience dans la manufacture et le posage d'appareils électriques, réparations et ouvrages neufs de tout genre. Appareils électriques toujours en mains. Spécialité pour le posage de fil pour la lumière électrique.

Référence! Archevêché de Montréal. TELEPHONE BELL 1276.

# CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

FABRICANTS ET IMPORTATEURS DE —

## Chapeaux Romains

En Peluches françaises, en Soie, en Cachemire et en Feutre.

AUSSI :

Nous avons constamment en main un assortiment très complet de **Pardessus en caoutchouc**, importé spécialement pour Messieurs du Clergé.

Nous sollicitons respectueusement une visite.

# CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

## J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

### Clerges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THES, les CAFES des MEILLEURS CRUS.

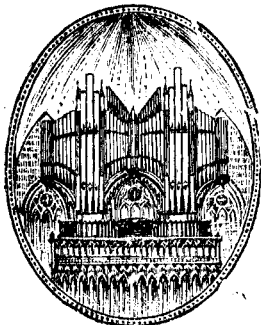
Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis

MAISON FONDÉE EN 1879.

## CASAVANT FRERES

### Facteurs d'Orgues

ST-HYACINTHE, P. Q.



*Orgues a Transmission Electrique, Pneumatique ou Tubulaire, Soufflerie Electrique et Hydraulique.*

REFERENCES : Orgues de N. D. de Montréal, (le plus grand du Canada), Cathédrale de Montréal, Cathédrale d'Ottawa, Cathédrale de St-Hyacinthe, N.D. de St-Hyacinthe, St-Joseph d'Ottawa, St-Patrice, Montréal, S.-Anne de Beaupré.  
Orgues d'occasion à vendre à bonne composition.